

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES



**Cabinet  
Nicolas  
APPARAILLY**

Société d'Expertise Comptable et  
de Commissariat aux Comptes  
inscrite au Tableau de l'Ordre de la  
région de Poitiers et à la  
Compagnie régionale de Poitiers

**MAISON DE LA PETITE ENFANCE  
ASSOCIATION  
7 RUE DU SOLEIL COUCHANT  
17139 DOMPIERRE SUR MER**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
DE 01/01/2013 AU 31/12/2013**

SARL au capital de 295.000 € - R.C. LA ROCHELLE 752 865 782

81, rue Rempart St Claude 17000 LA ROCHELLE  
Tél. 05 46 31 03 18 - Fax 05 46 31 03 19  
contact@cab-apparilly.com - www.cabex.conseil.fr



L'exercice  
comptable  
dynamique

**MAISON DE LA PETITE ENFANCE**

7 RUE DU SOLEIL COUCHANT

**17139 DOMPIERRE SUR MER**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 31/12/2013*

\*\*\*\*\*

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I. - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

## **II. – Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre Association, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier établi par le Trésorier et dans les documents mis à la disposition des adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à LA ROCHELLE  
Le 10/06/2014

Nicolas Apparailly  
Commissaire aux Comptes

**BILAN ACTIF**



Tél. 05 46 31 03 19  
Exercice N-1  
31/12/2012

Fax 05 46 31 03 19  
Ecart N / N-1  
782 0011

ACTIF		Exercice N 31/12/2013 12		Exercice N-1 31/12/2012 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	3 156	3 156				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	5 368	1 823	3 544	362	3 183	879.97
	Autres immobilisations corporelles	71 829	14 919	56 911	2 345	54 566	NS
	Immobilisations en cours	6 895		6 895	22 887	15 993	69.88
	Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	<b>TOTAL II</b>	<b>87 248</b>	<b>19 898</b>	<b>67 350</b>	<b>25 594</b>	<b>41 756</b>	<b>163.15</b>
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 371		2 371	1 000	1 371	137.14
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	10 793		10 793	7 228	3 565	49.32
	Autres créances	119 405		119 405	66 719	52 686	78.97
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	110 567		110 567	147 441	36 874	25.01	
Charges constatées d'avance (3)	148		148	12 310	12 162	98.80	
	<b>TOTAL III</b>	<b>243 285</b>		<b>243 285</b>	<b>234 698</b>	<b>8 586</b>	<b>3.66</b>
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V) Ecart de conversion actif (VI)						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>330 533</b>	<b>19 898</b>	<b>310 634</b>	<b>260 292</b>	<b>50 342</b>	<b>19.34</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		Exercice N 31/12/2013	Exercice N-1 31/12/2012	Ecart N / N-1 Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation				
	<b>RESERVES</b> Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau	24 656	19 549	5 107	26.12
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)</b>	4 360	5 107	747	14.62
	Subventions d'investissement	39 708		39 708	
	Provisions réglementées	102 724	102 724		
	<b>TOTAL I</b>	<b>171 448</b>	<b>127 380</b>	<b>44 068</b>	<b>34.60</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	<b>TOTAL II</b>				
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges	42 272	49 780	7 508	15.08
	<b>TOTAL III</b>	<b>42 272</b>	<b>49 780</b>	<b>7 508</b>	<b>15.08</b>
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b> Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	12 425	6 219	12 425	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2		2	
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b> Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	18 292	32 833	14 541	44.29
		52 294	35 808	16 486	46.04
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	7 533	2 768	4 765	172.10
	<b>Comptes de Régularisation</b>	15		15	
	<b>TOTAL IV</b>	<b>96 914</b>	<b>83 132</b>	<b>13 781</b>	<b>16.58</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>310 634</b>	<b>260 292</b>	<b>50 342</b>	<b>19.34</b>	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

84 255      83 132

**COMPTE DE RESULTAT**

**Cabinet Nicolas APPARAILLY**

Expert Comptable

Commissaire aux Comptes

81, rue du Rempart St Claude

17000 LA ROCHELLE

Tel : 05 46 31 03 18 - Fax 05 46 31 03 19

Siret : 752 865 782 00011

	Exercice N 31/12/2013		12	Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2012	12	Euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de Biens							
Production vendue de Services	287 500		287 500	229 055		58 445	25.52
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	287 500		287 500	229 055		58 445	25.52
Production stockée							
Production immobilisée			176 532	145 155		31 378	21.62
Subventions d'exploitation			31 025	9 753		21 272	218.11
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			34 989	34 983		6	0.02
Autres produits							
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>			530 046	418 945		111 101	26.52
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			23 064	12 697		10 367	81.65
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			38 085	23 412		14 673	62.67
Impôts, taxes et versements assimilés			14 860	14 228		632	4.44
Salaires et traitements			303 772	232 685		71 087	30.55
Charges sociales			92 412	75 364		17 048	22.62
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 735	2 132		10 603	497.35
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			13 971	20 780		6 809	32.77
Autres charges			34 153	34 974		821	2.35
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>			533 053	416 273		116 780	28.05
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			3 007	2 672		5 680	212.53
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT



7000 LA BOSCHÈLE

Tel : 05 45 23 00 10 Fax : 05 46 31 08 19

Siret : 752 85 782 00011

	Exercice N 31/12/2015	Exercice N-1 31/12/2014	Ecart N/N-1 En Euros	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	1 361	2 683	1 321	49.26
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL V</b>	<b>1 361</b>	<b>2 683</b>	<b>1 321</b>	<b>49.26</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	9	0	9	NS
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL VI</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>NS</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>1 352</b>	<b>2 682</b>	<b>1 330</b>	<b>49.60</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>1 655</b>	<b>5 355</b>	<b>7 010</b>	<b>130.91</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		93	93	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 705	1	6 704	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>TOTAL VII</b>	<b>6 705</b>	<b>94</b>	<b>6 611</b>	<b>NS</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	457	75	382	507.01
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	233	267	34	12.82
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>TOTAL VIII</b>	<b>690</b>	<b>342</b>	<b>348</b>	<b>101.63</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>6 015</b>	<b>248</b>	<b>6 263</b>	<b>NS</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>538 112</b>	<b>421 722</b>	<b>116 390</b>	<b>27.60</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>533 752</b>	<b>416 615</b>	<b>117 137</b>	<b>28.12</b>
<b>5. BENERICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>4 360</b>	<b>5 107</b>	<b>747</b>	<b>14.62</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

CABINET BENOIT TONNELIER

ANNEXE

**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 156		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 165		4 823
Installations générales agencements aménagements divers	25 241		32 780
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 892		33 113
Immobilisations corporelles en cours	22 887		6 895
TOTAL	56 185		77 611
TOTAL GENERAL	59 341		77 611



ANNEXE

	Diminutions		Valeur brute	Reévaluation
	Poste à Poste	Cessions	en fin d'exercice	Valeur d'origine fin exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 156	3 156
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		620	5 368	5 368
Installations générales agencements aménagements divers		23 481	34 539	34 539
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 715	37 290	37 290
Immobilisations corporelles en cours		22 888	6 895	6 895
TOTAL		49 703	84 092	84 092
TOTAL GENERAL		49 703	87 248	87 248

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 156			3 156
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	803	1 408	388	1 823
Installations générales agencements aménagements divers	24 226	3 922	23 481	4 666
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 562	7 405	2 714	10 252
TOTAL	30 591	12 735	26 583	16 742
TOTAL GENERAL	33 747	12 735	26 583	19 898

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	1 408				
Instal. générales agenc. aménag. divers	3 922				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 405				
TOTAL	12 735				
TOTAL GENERAL	12 735				

**Etat des provisions**

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions réglementées	102 724				102 724
TOTAL	102 724				102 724

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Gros entretien et grandes révisions	32 933	12 516	16 580		28 869
Charges sociales et fiscales congés à payer	16 847	1 455	4 899		13 403
TOTAL	49 780	13 971	21 479		42 272
TOTAL GENERAL	152 504	13 971	21 479		144 996
Dont dotations et reprises d'exploitation		13 971	21 479		

**ANNEXE**

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	10 793	10 793	
Débiteurs divers	119 405	119 405	
Charges constatées d'avance	148	148	
<b>TOTAL</b>	<b>130 346</b>	<b>130 346</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	12 425	1 243	6 212	4 970
Emprunts et dettes financières divers	6 352	6 352		
Fournisseurs et comptes rattachés	18 292	18 292		
Personnel et comptes rattachés	21 025	21 025		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 269	31 269		
Autres dettes	7 533	7 533		
Produits constatés d'avance	15	15		
<b>TOTAL</b>	<b>96 912</b>	<b>85 730</b>	<b>6 212</b>	<b>4 970</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	13 273			

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Dépréciation des créances**

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	8 918
Autres créances	119 298
<b>Total</b>	<b>128 216</b>

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 809
Dettes fiscales et sociales	27 991
Autres dettes	7 533
<b>Total</b>	<b>39 333</b>

ANNEXE

Cabinet Nicolas APPARAILLY

Expert Comptable  
Commissaire aux Comptes

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

81 rue du Bémont St-Gaude  
17000 LA ROCHELLE

Tél. 05 46 31 03 18 - Fax 05 46 31 03 19

Siret : 752 888 782 00011

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		148
Total		148
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		15
Total		15

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
60 ans	moins d'un an	4 120
54 à 58 ans	1 à 5 ans	
50 à 54 ans	6 à 10 ans	2 117
40 à 49 ans	11 à 20 ans	7 166
30 à 39 ans	21 à 30 ans	
moins de 30 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		13 403

Hypothèses de calculs retenues

1)Départ à la retraite à l'âge de 65 ans

2)Modalités de calcul prévues dans la CCN :

1/60e de la rémunération annuelle par année de présence dans l'entreprise avec un maximum de 15 ans.

Le montant de cette indemnité ne peut être inférieure aux indemnités légales

3)Pondération retenue :

Age<40 ans : 0%

41<Age<=45 ans : 30%

46<Age<=50 ans : 50%

51<Age<=55 ans : 60%

56<Age<=60 ans : 80%

60<Age : 95%

ANNEXE

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			13 403



**Cabinet  
Nicolas  
APPARAILLY**

Société d'Expertise Comptable et  
de Commissariat aux Comptes  
inscrite au Tableau de l'Ordre de la  
région de Poitiers et à la  
Compagnie régionale de Poitiers

**MAISON DE LA PETITE ENFANCE  
ASSOCIATION  
7 RUE DU SOLEIL COUCHANT  
17139 DOMPIERRE SUR MER**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
DE 01/01/2013 AU 31/12/2013**

SARL au capital de 295.000 € - RC LA ROCHELLE 752 865 782

81, rue Rempart St Claude 17000 LA ROCHELLE  
Tél. 05 46 31 03 18 - Fax 05 46 31 03 19  
contact@cab-apparilly.com - www.cabex.conseil.fr



L'exercice  
comptable  
dynamique

# **MAISON DE LA PETITE ENFANCE**

Association

**Siège social : 7 RUE DU SOLEIL COUCHANT  
17139 DOMPIERRE SUR MER**

---

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

### **REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2013**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à LA ROCHELLE,  
le 10/06/2014

**NICOLAS APPARAILLY**  
Commissaire aux Comptes